

Les lois commerciales du Canada en bref

Le Tarif des douanes — L'une des plus vieilles mesures législatives du Canada, le Tarif des douanes expose les taux de droits qui s'appliquent à des milliers de produits et la façon dont ces droits doivent être calculés et perçus. Aussi, il donne la liste des produits dont l'importation est interdite.

La Loi sur les douanes — Cette loi fournit le cadre légal des activités des douaniers canadiens. Elle comporte une vaste gamme de règles détaillées prescrivant la forme et la manière dont des produits peuvent être importés et les droits payés.

La Loi sur les licences d'exportation et d'importation — Cette loi accorde au gouvernement le pouvoir de contrôler l'importation ou l'exportation de certains produits.

La Loi sur les mesures spéciales d'importation — Les dispositions de cette loi permettent aux producteurs canadiens touchés par des importations sous-évaluées ou subventionnées de chercher à obtenir un allègement ou une protection temporaire au moyen de droits antidumping ou compensateurs spéciaux.

La Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur — Cette loi crée le TCCE, un organisme qui a quatre grandes fonctions : déterminer si des produits sous-évalués ou subventionnés importés causent un préjudice aux producteurs canadiens; entendre les appels sur les questions douanières; déterminer si des produits importés en grandes quantités et à de bas prix causent un préjudice grave; et examiner certaines pratiques de passation de marchés. Le TCCE procède aussi à d'autres enquêtes économiques pour le compte du gouvernement, la plupart étant reliées à des questions touchant la politique d'importation.

Ce cha
perme
traitem
les cha

L'a
l'île de
des îles
que les
aux ter
complè

Ce
lib
gé
fac
ma
ca
pré
po
do
ac
de
De
jan